

L'emploi bruxellois dans le cadre de la forte croissance démographique régionale 2010-2020

Le Professeur Lambert, démographe auprès de l'ASBL ADRASS, a réalisé une étude pour le compte du Ministre bruxellois de l'Économie et de l'Emploi, Benoît Cerexhe, relative à « l'emploi bruxellois dans le cadre de la forte croissance démographique régionale 2010 – 2020 ».

Pour réaliser cette étude, le professeur Lambert s'est appuyé sur des données existantes :

- les données démographiques de STATBEL ;
- les données relatives à l'emploi de l'« Enquête sur les Forces de Travail » ;
- et les données de l'Observatoire de l'Emploi d'Actiris.

Cette étude s'inscrit dans une démarche avant tout prospective, c'est-à-dire qu'elle essaie de dessiner des futurs possibles, au travers de données statistiques disponibles et en spéculant sur le devenir des principales tendances démographiques et sociales actuelles (évolution de la natalité, de l'immigration, de l'emploi, etc.).

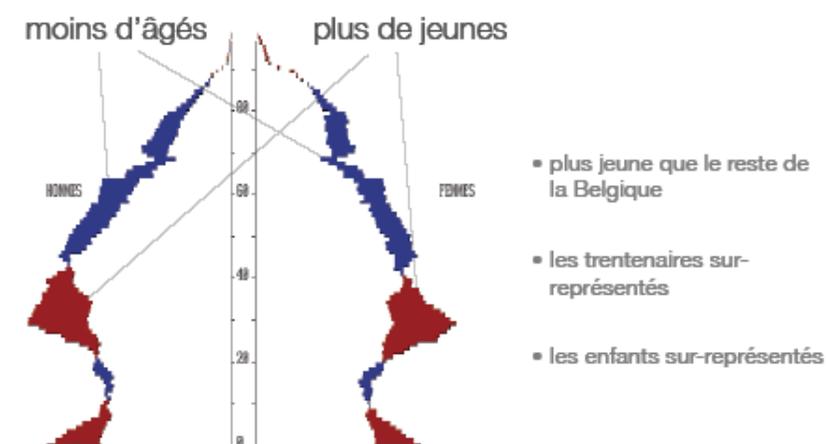
Il va de soi que de telles prédictions sont avant tout indicatives. Elles permettent d'évaluer le champ des possibles et, dans le cas présent, de démontrer... l'infaisabilité des objectifs d'emploi assignés à la Région de Bruxelles-Capitale par la 6^{ème} Réforme de l'Etat (comme «atteindre un taux d'emploi équivalent à la Flandre en 2020») !

1. État des lieux des populations bruxelloise et belge

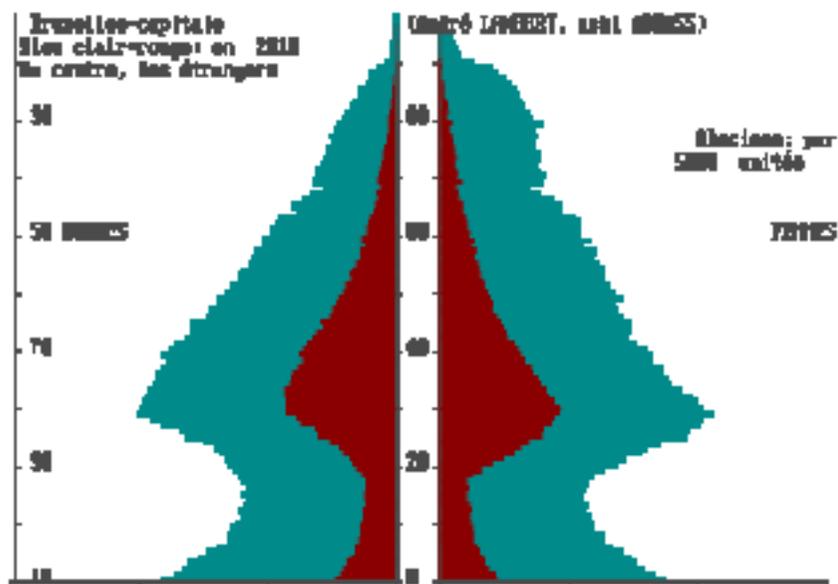
Lorsque nous comparons la pyramide des âges des populations bruxelloise et belge, nous observons que :

- l'effectif maximal de la Belgique est de 40 ans, celui de la Région bruxelloise de 30 ans ;
- les enfants sont surreprésentés en région bruxelloise ;
- la population bruxelloise est plus jeune que la population belge.

la population bruxelloise et la Belgique



En analysant la population bruxelloise par âge et sexe, nous observons que l'immigration internationale joue un rôle majeur et significatif dans la pyramide des âges.



La forme de la pyramide bruxelloise est celle d'un sapin de Noël mais on voit bien que cette forme est imprimée par la pyramide de la population étrangère (en rouge), celle de la population belge (en bleu) étant beaucoup plus cylindrique.

En croisant les variables liées au solde naturel (naissance – décès) avec celles relatives aux flux migratoires pour la période 2007-2009, on observe :

- que la fécondité bruxelloise se situe au niveau de la fécondité de la Wallonie (1,83 enfants par femme) et légèrement au-dessus de la fécondité de la Flandre ;
- que la mortalité bruxelloise est légèrement plus faible que la mortalité en Wallonie et légèrement plus forte que la mortalité en Flandre (jeune âge des bruxellois) ;
- que le solde migratoire étranger externe est très important et particulièrement significatif : Bruxelles est la porte d'entrée des migrants étrangers, dont une partie se disperse dans le reste du Royaume.

Tableau de synthèse du solde migratoire

1999-2001	+1100
2002-2006	+7000
2005-2007	+7400
2007-2009	+11 000
Un décuplement en 8 ans et le solde migratoire de 2009 plus grand que celui de 2007	

2. Évolution démographique en région bruxelloise entre 2010 et 2020

Face à l'intensification du « boom » démographique majeur que la région bruxelloise aura à connaître au cours des 9 années à venir, il est particulièrement urgent d'en prendre la mesure et de créer les conditions de réussite des actions à entreprendre.

Les estimations 2010-2020 du démographe sont inquiétantes :

1. la population bruxelloise augmenterait de 240 000 nouveaux habitants (+2% par an contre +0,8% au niveau national) pour atteindre 1 330 000 habitants en 2020 ;
2. 61% des habitants auront entre 20 et 65 ans (810 000) ;
3. la population bruxelloise, déjà jeune, continuerait à rajeunir et l'âge moyen passerait de 38,6 ans à 37,7 ans ;
4. l'effectif des femmes en âge de fécondité augmenterait de 30%

Le tableau ci-dessous présente l'évolution démographique de la population bruxelloise entre 2010 et 2020 :

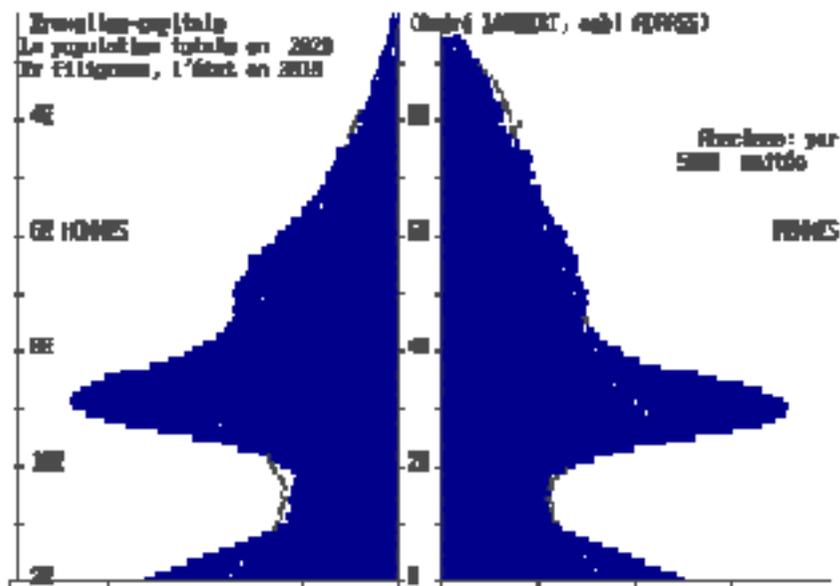
	2010	2020
Population	1 090 000	1 329 000 + 240 000
De 0 à 19 ans	24,4% 266 000	22,1% 295 000
De 20 à 39 ans	32,4% 354 000	38,1% 506 000
De 40 à 59 ans	24,8% 270 000	23,1% 307 000
Plus de 60 ans	18,4% 200 000	16,7% 222 000
Taux de croissance annuel	1,8%	2,1%

La population totale augmentera de 240 000 personnes. La plus forte progression concernera les 20-39 ans, avec une progression de 43%.

Cette fiche d'actualité est destinée aux militants en formation à l'École syndicale de Bruxelles, afin de les aider à mieux comprendre certaines questions d'actualité et leurs enjeux syndicaux. L'École syndicale de Bruxelles est une initiative de la Centrale culturelle bruxelloise (asbl) et de la FGTB de Bruxelles, avec l'appui du Centre d'Éducation populaire André Genot (CEPAG asbl) et du Service d'Éducation permanente du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le tableau suivant présente la pyramide des âges de la région bruxelloise en 2020 :

Figure 4 : La pyramide des âges en 2020. En pointillés, celle de 2010 (calculs ADRASS).



La croissance effective autour de l'âge de 30 ans s'explique surtout par les flux migratoires. Les migrants sont en effet majoritairement des jeunes.

Selon le démographe, notre pays n'a jamais connu pareille situation. Même pendant la *baby boom*, au lendemain de la 2^{ème} guerre mondiale, la Belgique n'a pas connu d'évolution aussi fulgurante et soutenue.

Près de 190 000 personnes supplémentaires, ayant entre 20 et 59 ans, intégreront le marché de l'emploi au cours des 10 prochaines années.

Il faudra donc travailler à la création de nouveaux emplois par le développement économique de la Région. Les demandeurs d'emploi devront également bénéficier d'une bonne formation leur permettant de décrocher un emploi.

Ces chiffres importants sont dus notamment à l'immigration : chaque année, 12 000 Bruxellois «émigrent» vers la Flandre et la Wallonie ; 24 000 personnes étrangères entrent en Belgique par la porte de la Région bruxelloise.

Cette pression démographique va nécessiter la création de 2 fois plus d'emplois que dans les 2 autres Régions. Par ailleurs, il faudra créer dans l'urgence une série de structures collectives pour accueillir ce public : écoles, crèches, maisons de retraite, centres de loisirs, etc.

3. Plusieurs hypothèses de travail sur l'évolution de la population en 2020

L'auteur propose différentes hypothèses sur l'évolution démographique de la population bruxelloise et en analyse l'impact et les retombées sur le marché de l'emploi.

1. Bruxelles est Bruxelles – poursuite de tendance

La première hypothèse de travail, qualifiée par l'auteur de « poursuite de tendance », est celle de la poursuite, jusqu'en 2020, des tendances observées à Bruxelles entre 2007 et 2009.

Variable observée	2010	2020
Population totale	1.089.538	1.328.794
Actifs	475.385	623.377
Occupés	400.535	523.395
Chômeurs	74.850	99.982
% des 0-19 ans	24,4	22,1
% des 20-29 ans	57,2	61,2
% des 60 ans et plus	18,4	16,7

Avec 240 000 bruxellois supplémentaires d'ici à 2020, le maintien du taux d'emploi à l'identique nécessiterait d'augmenter le nombre de Bruxellois au travail de 123 000 unités. Ce *statu quo* statistique aurait néanmoins pour conséquence une augmentation proportionnelle du chômage de 25 000 unités...

A contrario, si Bruxelles ne crée pas au moins 100 000 emplois pour les Bruxellois d'ici à 2020, nous pourrions connaître un taux de chômage de 36%... Cette fragilisation accrue de la population bruxelloise pourrait créer de vives tensions.

2. Les 4 autres hypothèses

Quatre autres hypothèses fictives sont également imaginées :

- Les tendances sont inchangées sauf que les Bruxellois ont le même âge que l'ensemble des Belges ;
- les tendances sont inchangées sauf que le solde migratoire de Bruxelles est, en valeur moyenne, le même que celui de la Belgique (même comportement démographique) ;
- les tendances bruxelloises sont identiques à celles de la Belgique en termes de solde migratoire et d'âge ;
- les taux d'activité et d'emploi des Bruxellois augmentent pour atteindre, en 2020, ceux de la Flandre, et l'écart entre les hommes et les femmes se réduit pour atteindre, en 2020, pour les femmes, des valeurs égales à 90% de celles des hommes.

Chacune des hypothèses imaginées sera comparée avec la « poursuite de tendance » de Bruxelles pour les années 2010 et 2020.

2.1 Les Bruxellois ont l'âge des belges

Dans ce scénario, on répartit la population bruxelloise totale de 2010 selon la répartition relative (par âge) de la population de la Belgique. En d'autres termes, on simule l'avenir bruxellois en faisant fi de son histoire démographique.

La variable observée	Si Bruxelles a en 2010 la structure par âge de Bruxelles	Si Bruxelles a en 2010 la structure par âge de la Belgique	Si Bruxelles était comme la Belgique, la différence serait...
En 2010			
Population totale	1 089 538	1 089 538	0
Actifs	475 385	452 053	- 24 432
Occupés	400 535	383 938	- 16 972
Chômeurs	74 850	68 115	- 7 460
En 2020			
Population totale	1 328 794	1 278 168	- 50 626
Actifs	623 377	575 307	- 48 070
Occupés	523 395	482 919	- 40 476
Chômeurs	99 982	92 388	- 7 594

Si les Bruxellois avaient eu l'âge des Belges, il y aurait eu en 2010 et 2020 moins d'actifs, moins d'occupés et moins de chômeurs.

En 2020, sur base de ce scénario, Bruxelles connaîtrait :

- une population de 1 278 168 habitants au lieu de 1 328 794 (-50 626)
- 98 981 nouveaux emplois à créer au lieu de 122 860 (-23 879)
- le nombre de chômeurs serait de 92 388 au lieu de 99 982 (- 7.460)

En conclusion, la structure d'âge actuelle de Bruxelles, qui est due surtout à son histoire démographique, constitue un réel handicap pour la situation actuelle et future de l'emploi.

2.2 Les Bruxellois ont le même comportement démographique que l'ensemble des habitants de Belgique

Pour réaliser ce scénario, l'auteur part à nouveau des chiffres de Bruxelles (voir *supra* Bruxelles = Bruxelles), mais avec un changement en termes de solde migratoire (qui n'est plus de 1,05% (solde migratoire belge) mais bien de 0,59%, représentant la valeur moyenne du solde migratoire total de la Belgique entre 2007 et 2009). Dans ce scénario, le solde migratoire se répartirait de manière proportionnelle entre les 3 régions du pays.

La variable observée	Si Bruxelles a son niveau migratoire propre	Si Bruxelles adopte dès 2011 un solde migratoire «belge»	Si Bruxelles avait le solde migratoire relatif belge, la différence serait...

En 2010			
Population totale	1 089 538	1 089 538	Nulle
Actifs	475 385	475 385	
Occupés	400 535	400 535	
Chômeurs	74 850	74 850	
En 2020			
Population totale	1 328 794	1 269 067	- 59 727
Actifs	623 377	590 312	- 33 065
Occupés	523 395	495 729	- 27 666
Chômeurs	99 982	94 584	- 5 398

Avec un solde migratoire relatif total identique à celui de la Belgique, Bruxelles aurait à connaître :

- une population de 1 269 067 habitants au lieu des 1 328 794 (-59 727)
- 95 194 nouveaux emplois au lieu des 122 860 (-27 666)
- le nombre de chômeurs serait de 94 584 au lieu de 99 982 (- 5398)

En conclusion, à taux d'emploi constant, l'effort bruxellois serait nettement moindre si Bruxelles avait le solde migratoire belge. Le solde migratoire en région bruxelloise revêt une importance capitale dans la pression démographique.

2.3 Les Bruxellois sont en tous points semblables aux Belges

Cette fois, dans ce scénario, nous partons du principe que la population bruxelloise se répartit par âge de la même manière que la population belge et que le solde migratoire bruxellois est identique à celui de la Belgique.

La variable observée	Si Bruxelles est Bruxelles	Si Bruxelles a en 2010 la structure par âge de la Belgique et, depuis 2011, le même solde migratoire que la Belgique	Si Bruxelles était comme la Belgique, la différence serait...
En 2010			
Population totale	1 089 538	1 089 538	0
Actifs	475 385	452 053	- 24 432
Occupés	400 535	383 938	- 16 972
Chômeurs	74 850	68 115	- 7 460
En 2020			
Population totale	1 328 794	1 226 579	- 102 215

Actifs	623 377	549 133	- 74 244
Occupés	523 395	460 769	- 62 626
Chômeurs	99 982	88 364	- 11 618

Avec une répartition par âge identique à celle de la Belgique et un solde migratoire relatif total identique à celui de la Belgique, Bruxelles aurait à connaître :

- une population de 1 226 579 habitants au lieu des 1 328 794 (-102 215)
- 77 654 nouveaux emplois au lieu des 122 860 (-62 626)
- le nombre de chômeurs serait de 88 364 au lieu de 99 982 (- 11 618)

En conclusion, si Bruxelles ne se distinguait nullement de la Belgique dans la répartition par âge ni en matière de solde migratoire, le nombre d'habitants, de nouveaux emplois et de chômeurs connaîtraient une diminution majeure.

2.4. Les taux d'activité et d'emploi de Bruxelles augmentent pour atteindre la Flandre

La variable observée	Si Bruxelles a en 2010 la structure par âge de Bruxelles	Si Bruxelles a en 2010 la structure par âge de la Belgique	Si Bruxelles était comme la Belgique, la différence serait...
En 2010			
Population totale	1 089 538	1 089 538	Nulle
Actifs	475 385	452 053	
Occupés	400 535	383 938	
Chômeurs	74 850	68 115	
En 2020			
Population totale	1 328 794	1 328 794	Nulle
Actifs	623 377	699 467	+ 76.090
Occupés	523 395	663.565	+ 140.170
Chômeurs	99 982	35.093	- 64.889

Si Bruxelles avait le taux d'activité et d'emploi de la Flandre, Bruxelles aurait à connaître :

- une population de 1 328 794 (0)
- 263 030 nouveaux emplois au lieu des 122 860 (+ 140 170)
- le nombre de chômeurs serait de 35 093 au lieu de 99 982 (- 64 889)

En conclusion, avec un taux d'activité comparable à celui de la Flandre, Bruxelles aurait besoin de 263 030 emplois supplémentaires d'ici à 2020, et le nombre de chômeurs baisserait très significativement.

Conclusion des hypothèses

Les hypothèses résumées plus haut sont surtout «imaginées» pour démontrer 2 éléments :

- les hypothèses 1, 2 et 3 indiquent que la Région aurait à connaître moins d'actifs, moins d'occupés et moins de chômeurs. Ou pour le dire autrement, la région bruxelloise est victime de sa pression démographique...
- la dernière hypothèse, où l'on suppose que le taux d'emploi des bruxellois s'aligne sur celui de la Flandre indique que la situation de l'emploi resterait problématique, avec environ 260 000 nouveaux emplois à créer en 10 ans...

Critique syndicale de l'étude

L'étude réalisée est de nature essentiellement démographique. Plusieurs objectifs étaient visés par le Cabinet du Ministre de l'Emploi.

La commande adressée à Adrass visait à tenter de démentir les comparaisons interrégionales particulièrement défavorables à la Région de Bruxelles-Capitale. L'hypothèse du cabinet du Ministre est relativement simple : si Bruxelles présentait une évolution démographique identique au pays ou, mieux encore, à la Flandre, les résultats en matière de chômage seraient meilleurs que ce que nous observons actuellement.

Le deuxième objectif de l'étude était de démontrer que la situation ne va pas s'arranger au cours des années à venir. La population devrait croître de 240 000 personnes en 10 ans. Rien que la tranche des 20-39 ans devrait augmenter de 43% sur la période !!! . Ces taux sont supérieurs aux prévisions de l'Ibsa et du Bureau Fédéral du Plan, ce qui laisserait penser que les mesures préparées par la Région seront en-deça de la réalité des besoins. Il aurait été souhaitable de faire dialoguer les experts des différentes institutions pour arriver à une étude de consensus, partagée par l'ensemble des acteurs. En outre, la politique de l'emploi devrait être régionalisée en application de la 6^{ème} Réforme de l'Etat, qui prône désormais la responsabilisation des Régions, qui seraient récompensées ou sanctionnées en fonction du nombre de chômeurs remis au travail. Or, l'étalonnage utilisé provient du Bureau du Plan...

Le reste de l'analyse est purement démographique : pas de variable économique, pas de prise en compte de comportement et de l'évolution de la population active. Elle consiste à travailler différents scénarii.

Que se passera-t-il à politique inchangée ? Ou que se passera-t-il si Bruxelles n'était pas Bruxelles ?! Si Bruxelles voulait atteindre les taux de la Flandre, combien devrions-nous créer d'emplois ?, etc.

Au final, l'intérêt de l'étude réside dans cette tentative de quantification de l'effort à fournir pour faire face à cet afflux de travailleurs sur le marché. La croissance de l'emploi sera parallèle à la croissance du chômage. (+ 120 000 actifs occupés et + 25 000 chômeurs, à condition de soutenir le rythme de 10 000 emplois par an). Si le gouvernement bruxellois n'arrive pas à atteindre ces chiffres, l'étude annonce 224 000 chômeurs en 2020 et une chute du taux d'emploi de 10 points. En un mot, une catastrophe sociale majeure.

Il est plus que probable que l'objectif du commanditaire de l'étude était de préparer l'opinion publique à une croissance du chômage, dans une sorte de catastrophisme démographique et d'atténuer la responsabilité politique de la Région...